**Annexe 1**

**Modèle de CSC concernant**

**la gestion des terres**

0 T0 Entreprise / Chantier

07 Déchets : préventions, tris sélectifs sur chantier, stockages, transports et traitements des déchets

07.3 Gestion des terres excavées

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Dérogé comme suit :**

La disposition « La gestion des terres doit être réalisée conformément à l'[AGW 2018-07-05], au [DRW 1996-06-27] et à l'[AGW 2001-06-14] » est abrogée et remplacée par « La gestion des terres doit être réalisée conformément à l'[AGW 2018-07-05], au [DRW 2018-03-01], au [DRW 1996-06-27] et à l'[AGW 2001-06-14] ».

La disposition « Cas spécifique : Si le pouvoir adjudicateur choisit l'option non recommandée et à ne recourir qu'exceptionnellement - à savoir de faire évacuer les terres du chantier sans CCQT vers une installation autorisée, conformément à l'[AGW 2018-07-05] - la qualité de la terre n'étant par conséquent pas connue, il devra prescrire un poste non soumis à concurrence pour la gestion et l'évacuation des terres (poste non proposé au niveau du CCT-B) » est abrogée et remplacée par « Cas spécifique : Si le pouvoir adjudicateur choisit l'option non recommandée et à laquelle ne recourir qu'exceptionnellement - à savoir de faire évacuer les terres du chantier sans CCQT vers une installation autorisée, conformément à l'[AGW 2018-07-05] - un poste concernant l'évacuation des terres non analysées est présent sous le titre 07.32.9. ».

- Remarques importantes

**Dérogé comme suit :**

La disposition « L'[AGW 2018-07-05] n'est pas d'application pour les terres destinées à être éliminée en centre d'enfouissement technique.» est abrogée et remplacée par « Les terres destinées à être éliminées en centre d’enfouissement technique font l’objet d’une traçabilité conforme à l’ [AGW 2018-07-05]. »

07.31. Stockage temporaire des terres excavées

07.31.1. Stockage temporaire sur le site d'origine des terres excavées

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Dérogé comme suit :**

La disposition « Une déclaration de classe 3, autorisant la rubrique 45.92.01, est à introduire à la Commune auprès de laquelle se déroulera le chantier lorsque la quantité stockée de terres excavées est supérieure à 30 tonnes » est abrogée et remplacée par « Une déclaration de classe 3, autorisant la rubrique 45.92.01, est à introduire soit via le site [www.wallonie.be](http://www.wallonie.be), soit directement à la Commune auprès de laquelle se déroulera le chantier lorsque la quantité stockée de terres excavées est supérieure à 30 tonnes ».

07.32. Gestion des terres de type d'usage I à V

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Dérogé comme suit :**

La disposition « - Evacuation pour une élimination en centre d'enfouissement technique (non application de l’[AGW 2018-07-05] » est abrogée et remplacée par « - Evacuation pour une élimination en centre d'enfouissement technique ».

07.32.1. Gestion des terres de type d'usage I

07.32.1b. Evacuation des terres de type d'usage I

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Dérogé comme suit :**

La disposition « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les éventuels droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05] et le déchargement au lieu de destination. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32 Gestion des terres de type d'usage I à V » est abrogée et remplacée par « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05]), le déchargement au lieu de destination et la notification de réception des terres. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32. Gestion des terres de type d'usage I à V ».

07.32.2. Gestion des terres de type d'usage II

07.32.2b. Evacuation des terres de type d'usage II

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Dérogé comme suit :**

La disposition « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les éventuels droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05] et le déchargement au lieu de destination. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32 Gestion des terres de type d'usage I à V » est abrogée et remplacée par « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05]), le déchargement au lieu de destination et la notification de réception des terres. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32. Gestion des terres de type d'usage I à V ».

07.32.3. Gestion des terres de type d'usage III

07.32.3b. Evacuation des terres de type d'usage III

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Dérogé comme suit :**

La disposition « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les éventuels droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05] et le déchargement au lieu de destination. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32 Gestion des terres de type d'usage I à V » est abrogée et remplacée par « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05]), le déchargement au lieu de destination et la notification de réception des terres. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32. Gestion des terres de type d'usage I à V ».

07.32.4. Gestion des terres de type d'usage IV

07.32.4b. Evacuation des terres de type d'usage IV

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Dérogé comme suit :**

La disposition « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les éventuels droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05] et le déchargement au lieu de destination. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32 Gestion des terres de type d'usage I à V » est abrogée et remplacée par « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05]), le déchargement au lieu de destination et la notification de réception des terres. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32. Gestion des terres de type d'usage I à V ».

07.32.5. Gestion des terres de type d'usage V

07.32.5b. Evacuation des terres de type d'usage V

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Dérogé comme suit :**

La disposition « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les éventuels droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05] et le déchargement au lieu de destination. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32 Gestion des terres de type d'usage I à V » est abrogée et remplacée par « Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05]), le déchargement au lieu de destination et la notification de réception des terres. Les types de destinations sont décrits à l'élément 07.32 Gestion des terres de type d'usage I à V. ».

07.32.9. Gestion des terres sans analyse préalable

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Complété comme suit :**

Les terres concernées par cette catégorie sont les terres qui n'ont pas fait d'analyses préalablement au lancement du marché.

Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05]), le déchargement au lieu de destination et la notification de réception des terres. La destination ne pourra être qu'une installation autorisée au sens de l'[AGW 2018-07-05].

07.32.9a. Evacuation des terres sans analyse préalable

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Complété comme suit :**

Les terres concernées par cette catégorie sont les terres qui n'ont pas fait d'analyses préalablement au lancement du marché.

Le prix pour cet article comprend le chargement, le transport ainsi que les droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05]), le déchargement au lieu de destination et la notification de réception des terres. La destination ne pourra être qu'une installation autorisée au sens de l'[AGW 2018-07-05].

MESURAGE

- unité de mesure:

**Complété comme suit :**

t (par défaut) / m³

**(soit par défaut)**

1. t

**(soit)**

2. m³

- code de mesurage:

**Complété comme suit :**

Le paiement s'effectue au prix du poste sur base de la quantité renseignée sur les bordereaux de réception ou les factures délivrés par le destinataire, ou à défaut sur les bons de transport signés par le destinataire.

Quantité renseignée sur les bordereaux de réception ou les factures délivrés par le destinataire.

Quantité en tonne (par défaut) / volume

**(soit par défaut)**

1. quantité en tonnes mesurée par pesage à l'entrée du site/centre de destination

**(soit)**

2. volume mesuré selon les prescriptions du [SPW ARNE GRGT]

- nature du marché:

**Complété comme suit :**

QP

07.32.9b. Evacuation des terres vers un centre d’enfouissement technique

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Complété comme suit :**

Les terres concernées par cette catégorie sont les terres qui sont évacuées en centre d'enfouissement technique et qui ont fait l'objet d'analyses telles que reprises au 3.35.

Le prix pour ce poste comprend le chargement, le transport ainsi que les droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05]), le déchargement au lieu de destination et la notification de réception des terres

MESURAGE

- unité de mesure:

**Complété comme suit :**

t

- code de mesurage:

**Complété comme suit :**

Le paiement s'effectue au prix du poste sur base de la quantité renseignée sur les bordereaux de réception ou les factures délivrés par le destinataire, ou à défaut sur les bons de transport signés par le destinataire.

Quantité renseignée sur les bordereaux de réception ou les factures délivrés par le destinataire.

Quantité en tonne mesurée par pesage à l’entrée du site/centre de destination

- nature du marché:

**Complété comme suit :**

QP

07.33. Gestion des terres au-delà du type d'usage V

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Dérogé comme suit :**

La disposition « Les terres excavées ne répondant pas aux normes applicables pour une valorisation en type d'usage I à V (terres au-delà du type d'usage V) doivent être évacuées du site d'origine vers un centre de traitement autorisé, conformément à son permis, à accepter ces terres. » est abrogée et remplacée par « Les terres excavées ne répondant pas aux normes applicables pour une valorisation en type d'usage I à V (terres au-delà du type d'usage V) doivent être évacuées du site d'origine vers un centre de traitement autorisé, conformément à son permis, à accepter ces terres ou vers un centre d’enfouissement technique sous réserve que ces terres respectent les critères d’entrée du centre ».

07.33.1. Evacuation des terres au-delà du type d'usage V en centre de traitement autorisé

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Complété comme suit :**

Ce titre s’applique à l’évacuation des terres au-delà du type d’usage V en centre de traitement autorisé ou en centre d’enfouissement technique.

07.33.1d. Evacuation des terres au-delà du type d'usage V en vue d'une élimination en centre d’enfouissement technique

DESCRIPTION

- Définition / Comprend

**Complété comme suit :**

Les terres concernées par cette catégorie sont les terres au-delà du type d'usage V qui sont évacuées du site d'origine vers un centre d’enfouissement technique.

Le prix pour ce poste comprend le chargement, le transport ainsi que les éventuels droits de dossier de notification du mouvement des terres (conformément à l'[AGW 2018-07-05]), le déchargement au lieu de destination.

MESURAGE

- unité de mesure:

**Complété comme suit :**

t

- code de mesurage:

**Complété comme suit :**

Le paiement s'effectue au prix du poste sur base de la quantité renseignée sur les bordereaux de réception ou les factures délivrés par le destinataire, ou à défaut sur les bons de transport signés par le destinataire.

Quantité renseignée sur les bordereaux de réception ou les factures délivrés par le destinataire.

Quantité en tonne mesurée par pesage à l’entrée du site/centre de destination

- nature du marché:

**Complété comme suit :**

QP